

En raison de la détérioration avancée de la structure porteuse du Pont Rouge sur la Venoge, les Municipalités de Denges et d'Ecublens informent que l'ouvrage est fermé dès le 28 juillet 2022 pour une durée d'environ 3 mois.

Malgré la fermeture temporaire de cet ouvrage et les désagréments occasionnés pour les utilisateurs, nous vous informons qu'une nouvelle passerelle est en cours de construction et qu'elle devrait être praticable à partir de novembre de cette année.

Nous vous conseillons d'emprunter la RC1 au sud ou la passerelle vers l'île à Brizet au nord pour traverser la Venoge. Un plan des déviations pour les cycles est disponible.

Merci de votre compréhension.

Document:



[Plan de déviation](#)

Informations:

Service des travaux publics et de l'environnement (STPE)

021 695 60 15

travaux@ecublens.ch